

Le contrat de prestation 2025-2029 entre la Maison Rousseau et littérature et le canton redéfinit les objectifs du lieu et améliore les conditions d'accueil des écrivain·es

Nouveaux horizons à la MRL

ANNE PITTELOU

Genève ▶ «Depuis dix-huit mois, l'institution est dans une ère de transformation», se réjouit Coranda Pierrehumbert, conseillère culturelle Livre du canton de Genève. Enclenché à la suite de notre enquête et de la lettre ouverte qui avait suivi¹, signée par une cinquantaine d'écrivain·es romand·es, le processus a trouvé un jalon important avec le nouveau contrat de prestations quinquennal qui lie l'institution au canton. Pour rappel, en février 2024, une délégation des signataires était reçue par le Conseil de fondation de la Maison Rousseau et littérature (MRL): deux d'entre eux ont été invité·es à faire partie de la commission consultative mise sur pied par le canton et la MRL pour travailler sur les objectifs de ce nouveau contrat, aux côtés de deux membres du Conseil de fondation de la MRL également écrivain·es, d'une autrice de la Société genevoise des écrivains (SGE), de Coranda Pierrehumbert et de Donatella Bernardi, directrice de la MRL.

Trois réunions ont eu lieu, concentrées sur ce qui concernait les auteur·trices. «Nous voulions matérialiser leurs préoccupations, garantir une continuité et améliorer les formes», précise Coranda Pierrehumbert. Le contrat de prestations comporte une partie quantitative (objectifs chiffrés et statistiques) et à présent également un volet qualitatif, écrivain·es et public étant invité·es à donner leur avis à l'issue des rencontres.

Faire vivre la maison

«Discuter au sein de ce groupe a été très positif», note Donatella Bernardi. Nous avons appris à nous connaître et avons pu clarifier la manière dont la MRL peut soutenir les écrivain·es dans le cadre du contrat de prestations. Dans ses objectifs figure ainsi le fait de «contribuer à l'amélioration des conditions de travail des autrices et des auteurs». Dans les faits, cela se traduit notamment par l'ajustement des honoraires et la mise sur pied par la MRL de trois rencontres professionnelles annuelles. Les écrivain·es et les modérateur·trices seront progressivement mieux rémunéré·es afin de s'aligner sur les recommandations de l'AdS, l'association professionnelle des auteur·trices et traducteur·trices. De 300 francs à la réouverture du lieu rénové en 2021,



Julie Gilbert, récipiendaire d'une bourse d'aide à l'écriture «autrice confirmée» du canton de Genève, lisant lors de la Soirée des lauréates à la MRL, le 7 novembre 2024. AMADEUS KAPPEGENDE

leurs honoraires atteindront 600 francs dès la rentrée de septembre.

«Nous voulons renforcer leur participation et celle des professionnel·les du livre à la vie de la maison», note encore Mme Bernardi. Elle souligne que les écrivain·es en résidence animent des ateliers d'écriture pour les classes ou tous publics et peuvent disposer d'une carte blanche pour programmer un événement. La maison accueille aussi les lauréat·es des bourses de création du canton, des remises de prix littéraires et, l'an prochain, un anniversaire d'éditeur, autant d'occasions de rencontres entre acteurs et actrices du livre. «Les écrivain·es ont aussi proposé d'adapter l'indicateur concernant la diversité des publics et l'ouverture vers d'autres maisons de la littérature, par exemple en faisant tourner un événement structuré à la MRL dans différentes structures», poursuit Coranda Pierrehumbert.

Autre point positif: un membre de l'AdS a été admis au Conseil de fondation

pour se faire le relais de la profession, en l'occurrence Nicolas Couchepin, ancien président de l'association. Suivra prochainement un membre de la SGE.

Hors les murs et résidences

Le nombre d'événements à réaliser par la MRL a été réduit, passant de quarante à vingt par an – le lieu accueille en plus des soirées produites par des partenaires extérieurs. «Nous remonterons à vingt-huit d'ici 2029», précise Donatella Bernardi. Deux autres nouveautés figurent dans le contrat de prestations: le programme hors les murs, qui vise à faire rayonner la littérature dans le canton auprès de divers publics (inclus dans les vingt événements annuels), et le développement du programme de résidences. La MRL dispose de trois studios, occupés régulièrement par des écrivain·es en résidences. En partenariat avec ICORN, le réseau des villes refuges (via la Ville de Genève) et le Centre PEN suisse romand, elle a accueilli pendant plus d'un an une poète iranienne.

Enfin, une personne de confiance en entreprise a été désignée, comme le canton l'exige pour les organismes subventionnés, qui sera une interlocutrice en cas de problème non seulement pour les employé·es et mandataires de la MRL, mais aussi pour les écrivain·es invité·es.

«Le processus a été constructif et aligné avec les attentes du Service cantonal de la culture, se réjouit Coranda Pierrehumbert. Ces ajustements étaient nécessaires, tout comme la création de liens entre les différents intervenant·es. La MRL est passée à l'âge adulte et se développe désormais de concert avec les auteur·trices.» Le canton a joué un rôle de modérateur et continuera d'être attentif, conclut-elle, la MRL étant cependant une institution de droit privé. Enfin, la commission consultative pourra être réactivée si besoin, pour un suivi ou des conseils ponctuels. I

¹ Le Courrier du 7 décembre 2023 et du 23 janvier 2024.

CLASSIQUE

MORT D'ALFRED BRENDL
Le pianiste autrichien Alfred Brendel, légende de la musique classique, est mort mardi à 94 ans à Londres. Alfred Brendel était prolifique en concerts et enregistrements, mondialement admiré pour ses interprétations de Beethoven et de Schubert. ATS

SAINTE-CROIX

REUSSER HONORÉ AU ROYAL
Décédé en 2020, le cinéaste Francis Reusser est à l'honneur samedi au Cinéma Royal de Sainte-Croix, qui lui consacre une soirée spéciale pour la sortie du livre *Francis Reusser - Le cinéma à l'essai*, par Jean Perret (Ed. Infolio). Au programme: trois films, un apéritif et une rencontre avec plusieurs invité·es. L'occasion de revoir *Derborence* (1985), adaptation de Ramuz présentée en compétition à Cannes; *Biladi, une révolution* (1970), documentaire tourné dans un camp de réfugié·es palestinien·es en Jordanie; puis *La Séparation des traces* (2018), essai autobiographique où le réalisateur revient sur son œuvre. MLR

Sa 21 juin dès 18h, Cinéma Royal, 2 av. de la Gare, Sainte-Croix (VD), cinemaroyal.ch

THÉÂTRE (GE)

LE LOUP TOURNE LA PAGE
Voilà, l'équipe historique qui a fondé le Théâtre du Loup à Genève prend le large et confie sa salle à ses successeur·euses. Une semaine de festivités, «Faim de Loup», du 21 au 29 juin, aura lieu pour fêter l'événement. Un festival de films des meilleurs spectacles du Loup débute ce samedi, dans la foulée, une vente aux enchères de costumes et accessoires se tiendra mercredi à 19h. Samedi 28 juin, deux spectacles gratuits, *Le Chalet d'Antoine Jaccoud* et *Wafel et Bretzel* d'Isabelle Matter, seront joués en plein air pour le jeune public. Il y aura aussi le concert-bal costume avec la Fanfareduloup, suivi du Banquet d'au revoir le dimanche avec la Fanfare balkanique illimité. CDT
theatreduloup.ch

Le Crochetan dévoile son jeu

Monthey (VS) ▶ Le programme 2025-2026 du Théâtre du Crochetan a été dévoilé. La nouvelle saison s'annonce riche et plurielle, selon l'esprit du lieu. Le Cirque Trottole ouvrira la saison en plein air, sous chapiteau le 19 septembre. Une manière festive et poétique de lancer une véritable ronde culturelle à Monthey, qui se déroulera de septembre à mai 2026.

Côté danse, plusieurs temps forts marqueront la saison de la scène chablaisanne: Leïla Ka, le festival de hip-hop Existe, le Junior Ballet de l'Opéra national de Paris ou encore Lumen de Jasmine Morand. Le théâtre sera aussi à l'honneur avec notamment *Du charbon dans les veines*, primé à la dernière cérémonie des Molières; *La prochaine fois qu'il mordra la poussière*, adaptation scénique du livre de Panayotis Pasco; *Fantasio*, mise en scène de Laurent Natrella, avec de jeunes comédiens diplômés d'écoles de théâtre suisses ou encore *C'est si*

simple l'amour, de Lars Norén, mise en scène par Charles Berling.

En musique, Stephan Eicher se produira les 25 et 26 septembre, le régional Pascal Rinaldi les 10 et 11 mars 2026 et la chanteuse valaisanne Romaine le 1^{er} avril. Le Crochetan a également misé sur des propositions singulières autour du jazz et de la voix avec Louis Matute Large Ensemble, Jet Whistle (lauréat du tremplin JazzContreBand 2024) et Birds on a Wire (avec Dom La Nena et Rosemary Standley).

Et pour l'humour, trois artistes aux univers bien tranchés: Nora Hamzawi, Pierre-Emmanuel Barré et Alex Lutz avec son dernier spectacle *Sexe, Grog & Rocking Chair*. Parallèlement aux spectacles, une exposition de photographies de Cédric Raccio, «Métañoïa», sera présentée dès le 19 septembre dans la galerie du théâtre. ATS
crochetan.ch

L'avenir du MICR s'éclaircit

Genève ▶ Après la levée de boucliers de l'automne dernier, le DFAE semble prêt à revenir sur l'abandon d'un soutien au Musée de la Croix-Rouge.

Menacé par un changement de sa subvention fédérale, le Musée international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (MICR) peut envisager son avenir plus sereinement. Le conseiller fédéral conseiller Ignazio Cassis a annoncé qu'une solution avait été trouvée, sans en dévoiler les détails.

«C'est un pas en avant majeur», a indiqué lundi Pascal Hufschmid, directeur du MICR. Il espère une solution financière stable et suffisante pour garantir le fonctionnement pérenne du musée. «Nous attendons avec intérêt les détails de la solution annoncée», a-t-il précisé.

L'annonce d'Ignazio Cassis, relayée par plusieurs médias, a été faite vendredi matin devant le Conseil national. Il répondait à une motion d'Estelle Revaz

(PS/GE). Le résultat obtenu par cette motion constitue une reconnaissance claire de l'importance du musée, à l'heure où la Suisse subit de fortes pressions, où le droit international humanitaire est remis en cause, et où les institutions multilatérales sont fragilisées, selon le MICR.

«C'est un petit problème du point de vue financier, mais qui a une portée symbolique importante. Nous l'avons compris et nous avons trouvé une solution», a indiqué le chef du Département des affaires étrangères (DFAE). Selon M. Cassis, la solution trouvée «verra encore l'implication du DFAE» dans le financement. Le Conseil fédéral va l'inscrire dans le message sur la stratégie relative au multilatéralisme et à l'Etat hôte 2026-2029, qui sera débattu en septembre prochain. Dans le cadre de son paquet d'économies, la Confédération envisageait d'arrêter sa subvention annuelle de près d'1,1 million de francs, soit un quart du budget du musée.

Le MICR avait été convié à participer à un concours d'adjudication de l'Office fédéral de la culture (OFC) pour la période 2027-2030 qui pourrait compenser environ 300 000 francs par an, mais sans garanties – un jury attribue les subventions après une mise au concours. La réponse de l'OFC est attendue d'ici fin juin. M. Cassis a précisé qu'il n'avait jamais été question d'un désengagement, «mais d'une répartition correcte des tâches à l'intérieur de l'administration fédérale».

Les menaces sur l'avenir du MICR avaient suscité un vaste élan de soutien au niveau politique. Le Grand Conseil genevois avait voté en décembre dernier à l'unanimité une motion pour que cette institution puisse poursuivre ses activités. Visité par près de 115 000 personnes par année, le MICR représente un rouage central dans les liens qui unissent la Suisse et le reste de monde au droit humanitaire, avaient souligné les député·es. ATS/CO